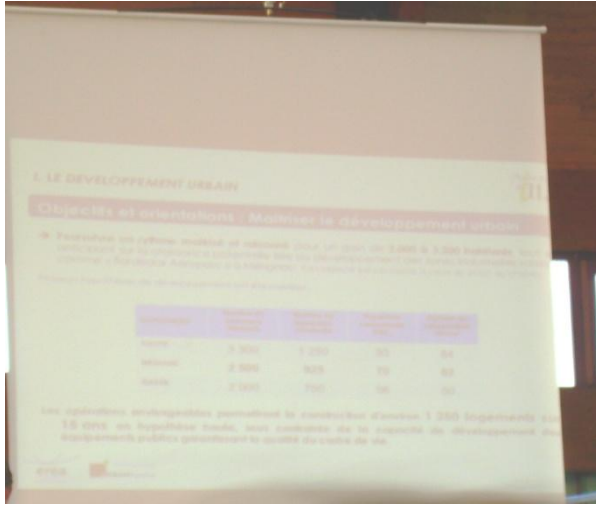


Présentation du PLU: Désolés, il n'y a rien à voir !

Tout se présentait bien: Du monde, environ 120 personnes, malgré un match Espagne – Portugal en coupe du monde, la kermesse de l'école M. Ravel et un temps à lézarder au frais.



Une estrade, un superbe écran, une musique d'ambiance pour patienter, pas trop longtemps et la réunion commence, animée par un professionnel venu on ne sait d'où !

Aïe, aïe l'orientation de l'écran vers le soleil couchant (c'est vrai que c'était une première dans cette salle) s'avère un très mauvais choix. Rien n'est visible !

Mais un spécialiste de la communication est là pour chauffer la salle et faire les présentations des personnalités occupant l'estrade.

Madame Marie Récalde est là, Madame la première adjointe non (elle s'occupe de ses patients nous apprend t'on). Monsieur Fergeau est là, ainsi que M. Christiany, le vice-président de la commission urbanisme et deux membres de la majorité de la dite commission Madame Bouchard, adjointe à l'urbanisme et Monsieur Beyrand, adjoint au développement durable. Notons que les adjoints n'ont pas eu droit à la parole de toute la soirée.

L'opposition est dans la salle.

Le Monsieur Loyal invite Madame Récalde, vous savez la directrice du Sysdau, qui est aussi première adjointe du Maire de Mérignac et conseiller général de Mérignac 1, à nous présenter "son Sysdau" et le Scot. Elle s'acquitte brillamment de cette tâche, mais cela lui prend beaucoup, beaucoup de temps.

En résumé, elle explique que le Scot, supra PLU, est le guide suprême des PLU, même pour la CUB ! Donc tout ce que l'équipe municipale majoritaire va nous présenter est le strict reflet de ce qu'exige le SCOT. Ainsi soit-il. M Loyal réclame les applaudissements qui ne venaient pas spontanément !

Le cabinet EREA présente des diapositives **absolument illisibles** (toujours ce fichu soleil !) en un long monologue très pédagogique, selon un auditeur, mais creux.

Il y a, sur Saint Jean d'Illac, une forêt landaise avec du gros gibier, des maisons avec des propriétaires qui les habitent, une RD 106 et une RD 211 qui sont utilisées par les Bordelais pour rejoindre le bassin d'Arcachon et un manque de logements sociaux (6% alors qu'il en faudra 20% dans 12 ans)

Il y a un Grenelle 2 qui nous oblige à construire plein de logements à Saint Jean d'Illac, dans un habitat densifié, car il ne faut pas miter le territoire. Il dira un tout petit peu plus tard que ce n'est pas le cas de Saint Jean d'Illac...

Mais on ne voit toujours pas les chiffres !

Une heure et 7 minutes plus tard le public peut poser sa première question.

Elle viendra d'Hervé Seyve et cela ne plaira pas.